

Questions:

1) Est-ce que l'Europe (UE) aspire à devenir une grande puissance? Elle s'efforce à l'échelle mondiale de se faire reconnaître comme un Super Etat de fait auquel on accorderait les attributs classiques de la puissance (politico-militaire etc.) et qui est capable de faire le jeu égal avec les Etats-Unis et la Chine ? Est-ce que l'idée de puissance est compatible avec la philosophie du projet européen ?

2) Est-ce que l'Union Européenne avec ses institutions supranationales, avec le concept de gouvernance, avec son projet qui vise à construire un Etat de droit, protéger les libertés publiques, garantir le libre fonctionnement du marché etc. peut-elle servir un modèle à une éventuelle/future institution politique mondiale ?) Est-ce qu'elle a la prétention de l'être ?

3) Zaki Laïdi affirme que « *la régionalisation devient pour les Etats la ressource privilégiée de revitalisation de leur rôle* ». Si la mondialisation est présentée comme un processus transnational qui s'impose et qui est irréversible, la régionalisation peut, parfois, apparaître comme un processus volontariste et plutôt politique qui découle d'une stratégie étatique. L'intégration régionale, en assurant une capacité d'action au niveau de la zone, peut redonner des marges de manœuvre aux Etats qui, à travers de ce processus, regagnent une certaine crédibilité et légitimité. Elle lui offre une capacité d'action, même si celle-ci est exercée collectivement. Par ailleurs, dans l'Union européenne, les Etats, conservent une part importante de souveraineté dans des domaines régaliens comme la politique étrangère ou la défense. En minimisant leurs sphères, ils subissent une transformation qui leur permet d'exister dans ce nouvel environnement.

Donc, de ce point de vue, est-ce qu'on peut voir dans l'intégration européenne, une logique de défense de l'Etat Nation, une volonté d'échapper aux effets de la mondialisation ? Un instrument de résistance contre la mondialisation ?

4) Dans l'idée de « citoyenneté européenne » avancée par le traité de Maastricht, il s'agit d'inventer un motif universaliste (non nationaliste) -de participation au politique- fondé sur l'adhésion de aux valeurs de la démocratie et l'Etat de droit etc. Mais est-ce qu'on peut définir l'identité politique en termes purement universalistes ? Est-ce qu'on peut séparer l'identité politique de l'appartenance à une communauté historique de culture ?

5) Les frontières de l'Europe et son projet politique sont-elles compatibles ? La problématique de l'élargissement ne montre pas que le projet est arrivé à sa fin et qu'il faut passer à une autre structure, changer d'échelle ?